

Chronique publiée en 1995

Halen (Pierre), «Les diatribes d'un "ancien". Notes de lecture d'ouvrages relatifs au Congo-Zaïre récemment publiés en Belgique ou en Europe. Chronique n°1», dans *Zaïre-Afrique*, n°293, mars 1995, (Kinshasa), pp.172-178. [sera réédité en 1996 dans *La Revue générale*]

## Les diatribes d'un « ancien »

(à propos de la publication du *Congo des Belges* <sup>1</sup>).

On se souvient peut-être des débuts éditoriaux de Michel Massoz qui, après avoir connu l'époque du Congo Belge, celle de la première et de la deuxième républiques, prit sa retraite en Belgique et la consacra à l'écriture. Non par ambition littéraire, loin s'en faut, plutôt parce qu'il éprouvait le besoin de témoigner, et plus encore sans doute de comprendre ce qu'il avait vécu et ce à quoi il avait assisté. Son premier instrument fut le roman autobiographique, d'où le diptyque intitulé *Le Congo de papa (1951-1964)* et *Le Zaïre authentique (1965-1980)*, volumes parus en 1982 et 1984. Il s'agissait de relater une expérience personnelle, en y ajoutant ce qu'il fallait de romanesque pour le plaisir du lecteur mais aussi pour explorer un peu plus profondément la subjectivité du protagoniste. En réalité, ces deux livres perpétuaient le genre du roman colonial, non pour des raisons idéologiques, mais parce qu'ils recouraient au naturalisme du récit de témoignage, avec ce qu'il faut de dimension documentaire, et parce qu'ils ne briguaient pas une place au panthéon des belles-lettres.

Abandonnant le roman et la relation de son expérience particulière, Michel Massoz s'est ensuite tourné vers l'essai, protestant à chaque fois avec insistance d'une lourde documentation qu'il chiffrait à plusieurs centaines de volumes. D'où un essai dans le domaine sociologique, *Les Femmes bantoues au XX<sup>e</sup> siècle*, paru en 1991 et suscité par le besoin de comprendre les raisons profondes du « mal-développement » africain. L'interrogation est essentielle, certes, et il était courageux non seulement de vouloir y répondre mais aussi de défendre la thèse à laquelle l'auteur a fini par aboutir, à savoir que la pratique de la dot (la « compensation matrimoniale » des ethnologues) et le statut dépendant de la femme qui lui est lié, dans un contexte de solidarité communautaire, jouaient un rôle considérable, et négatif, quant au maintien en état de l'infrastructure nécessaire à la vie économique « moderne », a fortiori quant à son amélioration dans le sens d'un accroissement des biens matériels au sein la collectivité. Assurément, la thèse est aussi intéressante que discutable, surtout à cause des simplifications auxquelles procède la démonstration. Faute de compétence, je laisserai aux anthropologues les discussions qui sont les leurs et, notamment, la question de savoir s'il n'est pas plus indiqué de partir d'une étude des processus effectivement en cours dans tel milieu précis — processus qui sont toujours métissés — plutôt que du postulat selon lequel il existe une « femme bantoue » dont le portrait peut être recomposé à partir d'une tradition ethnographique déjà ancienne. Je me contenterai de rappeler que des appels pressants en vue d'impliquer les Congolaises à l'intérieur des processus de développement/transculturation, et d'abord par l'instruction, avaient été lancés dès le début du siècle par certains missionnaires ; ensuite, de formuler l'hypothèse qu'il y a sans doute un

---

<sup>1</sup> Les ouvrages cités ci-dessous sont disponibles chez l'auteur, avenue Blondin, 38, B-4000 Liège.

parallélisme à tracer entre femmes belges et femmes coloniales, les deux groupes ayant été systématiquement tenus à l'écart de l'activité socio-économique relative à ces processus : d'où, le caractère à la fois superficiel et éphémère de l'appréhension mutuelle des groupes en présence. Surtout, l'explication me paraît faire bon marché des responsabilités historiques des différents acteurs, et, au-delà, de l'évolution des contextes socio-économiques tant intérieur qu'extérieur au Congo-Zaïre.

Michel Massoz n'ignore pourtant pas ces réalités-là, qui figuraient à l'avant-plan de son diptyque autobiographique et que mettent également en évidence ses deux essais historiques. Ici encore, ce sont des travaux d'amateur, dans le meilleur sens du terme aussi : des compilations, sans doute, mais qui sont le fait de ce qu'il convient d'appeler un « honnête homme », dans la meilleure tradition du mot : un citoyen qui n'est pas spécialiste se sent le devoir autant que l'envie d'investir un domaine du savoir pour y trouver ou en tirer des réponses à un certain nombre de questions essentielles. Aussi bien le propos de Michel Massoz vaut-il surtout par la sincérité désintéressée (il ne tirera aucune gratification matérielle ni symbolique de ces livres, d'ailleurs édités à compte d'auteur) avec laquelle il tâche de comprendre l'histoire et le destin actuel d'un pays auquel, visiblement, il tient. On peut le lire pour son contenu, et c'est ce que feront sans doute, en détail, les spécialistes ; on peut aussi le lire dans sa forme éditoriale et énonciative, dans son point de vue et sa façon de prendre ses distances par rapport à tel discours, et c'est ce que nous ferons avant tout ici.

Le *Récit historique* que constituait *Le Congo de Léopold II (1878-1908)*, paru en 1989, s'efforçait de reconstituer l'histoire de l'État Indépendant du Congo ; peut-être que l'essentiel de cet ouvrage se trouve dans cette conclusion, dont on soulignera qu'elle est émise par un Belge qui, ayant vécu l'époque coloniale sur sa fin, est très loin d'en éprouver aucune culpabilité : « Nous avons été trompés ». Nous, ce sont avant tout les Belges, et en particulier les coloniaux, mais aussi beaucoup de Congolais à l'époque, auxquels une certaine « vérité sur le Congo », pour reprendre le titre d'une brochure de propagande diffusée à l'initiative de Léopold II, avait été inculquée dès l'école primaire et paraissait incontestable. Tellement incontestable aujourd'hui encore, du moins pour ceux qui ont grandi à l'époque du Congo Belge, que Michel Massoz ne s'est pas fait que des amis parmi ses lecteurs en évoquant le résultat de ses investigations en bibliothèque : non, l'E.I.C. ne fut pas seulement ni d'abord l'époque des pionniers héroïques venant en Afrique, d'une manière désintéressée, délivrer les Congolais des méchants esclavagistes ; non, Léopold II ne fut pas seulement ni d'abord ce monarque philanthrope et patriote injustement mis au ban de l'opinion internationale par des Jaloux. L'auteur, semble-t-il, avait d'abord eu en vue une histoire du Congo belge qui rendît justice à ces coloniaux dont il fut et dont il lui semblait qu'ils avaient été, depuis les indépendances, fort inéquitement traités, sinon même abusivement maltraités dans diverses publications. Mais voilà que son premier tome doit se conclure par un bilan qui, sans tomber dans les simplifications et les procès d'intention systématiques qui se lisent en revanche parfois dans des ouvrages plus « sérieux » scientifiquement, a le courage d'assumer, au nom de l'honnêteté, les carences structurelles et quelquefois les horreurs du régime léopoldien.

Michel Massoz, cela se sentait alors, comptait se rattraper, en quelque sorte, en montrant que, par contraste, le régime proprement belge avait ensuite été bien meilleur, toujours en ce qui concerne ce qui passe chez lui à l'avant-plan : le bien-être des populations congolaises. Or, ce second tome, qui vient de paraître — *Le Congo des Belges (1908-1960)*, 612 p. ! — témoigne lui aussi d'une déconvenue. Ce n'est pas, bien entendu, que la situation n'ait pas évolué dans le sens d'une relative amélioration pendant la période proprement coloniale. Massoz, en réalité, tout en accumulant témoignages et documents, argumente de façon soutenue sinon appuyée et même parfois répétitive, en faveur de plusieurs thèses distinctes. Il reprend, tout d'abord, et sans doute parce que les inquiétudes qu'on pouvait nourrir au sujet de l'évolution globale du pays n'ont cessé d'être réveillées pendant la rédaction de l'ouvrage, la thèse défendue dans *Les femmes bantoues* et mentionnée ci-dessus. Ensuite, il se livre à une défense de la mémoire des coloniaux eux-mêmes, comme on pouvait s'y attendre : défense nuancée, récurrente et circonstanciée,

notamment lorsqu'il s'agit des administrateurs territoriaux et du système où ceux-ci se trouvaient pris. Surtout, il s'adonne, non sans arguments, à une attaque en règle contre la bonne conscience métropolitaine des Belges qui, tout en accusant les coloniaux de toutes sortes de crimes, surtout celui de bien gagner leur vie, ont en réalité et comme en bloc, constamment empêché que le Congo soit autre chose qu'une succursale lointaine destinée à être exploitée au maximum par ces mêmes coloniaux, les « exécutants ». En somme, on n'a jamais renoncé ni à la lettre ni à l'esprit de la Charte coloniale de 1908 : la gestion du Congo ne fut acceptée qu'à contrecœur et à la condition qu'elle ne coûtât pas un franc à la Belgique. Massoz ne rate aucune occasion de montrer du doigt cette « ladrerie », le plus souvent chiffrée à l'appui. On a donc l'impression que l'enquête historique de l'« honnête homme » aboutit ici encore à un « nous avons été trompés » : non, contrairement à ce qu'on nous a fait croire, le Congo n'était pas belge, sinon par les bénéfices que l'État belge et les sociétés pouvaient en tirer. La lésinerie, en l'occurrence, s'accompagne souvent d'hypocrisie politique ; elle frise parfois l'absurdité (ce pays grand comme l'Europe a dû, dès le départ, se développer avec ses seules ressources, du moins quant aux finances publiques) ou le ridicule (la fameuse section flamande de l'Université d'Élisabethville n'intéressait que les équilibres politiques belges, mais devait être payée par le budget congolais), voire la tartufferie (cfr les citations choisies des Ministres De Schrijver et Van Hemelrijk). Sur ce point, l'auteur confirme le témoignage de Pétilion et reprend la thèse de Ryckmans, personnage qu'il n'épargne pas à d'autres points de vue mais qui fut assurément le défenseur des intérêts congolais par-devant une nation qui s'est le plus souvent contentée de ses services de gardien de l'ordre.

En opposant ainsi, d'une part, les populations blanches et noires qui eurent à vivre au Congo Belge et, d'autre part, les intérêts métropolitains (les « commanditaires de la colonisation [ont] pesé de tout leur poids pour garder au pays le contrôle de leurs investissements à partir d'un gouvernement qui leur était totalement acquis »), l'auteur s'inscrit bien entendu dans une représentation qui était déjà le fait des milieux coloniaux eux-mêmes et qui en déporta d'aucuns sur la pente d'un poujadisme maladroit. Cependant, il est rare que ceux-ci l'aient alors poussée à bout, tant il est vrai que le régime lui-même, par des dispositions administratives et par l'ensemble du système de propagande, est parvenu à recouvrir d'un voile la réalité du discontinuum entre la Belgique et sa colonie, discontinuum lui-même lié, selon Massoz, aux aspects les plus néfastes ou les plus insuffisants du régime. On en tirera cette leçon que l'expression « le colonisateur » est en elle-même insuffisante, qu'elle désigne par amalgame des instances dont les intérêts et les motivations furent, en réalité, contradictoires.

Voilà pour l'essentiel d'un ouvrage qui, selon l'auteur, clôture sa « carrière de chroniqueur ». Faut-il insister sur ses défauts ? Laissons, ici encore, aux historiens eux-mêmes le champ de discussions spécifiques qui dépassent le cadre limité de cette note de lecture. L'ouvrage s'adresse d'ailleurs d'abord à tout un chacun, de ceux que touchent les destinées du Congo-Zaïre. Ils éprouveront que la mise en page du livre est insuffisante, et que sa langue est parfois maladroite. Que son objet ne se dégage pas toujours avec évidence (finalement, on n'apprend pas grand-chose à propos des « Belges du Congo »), et que son propos se laisse encombrer par d'insistantes répétitions. Surtout, que ses références bibliographiques sont pour le moins floues, certaines citations n'étant même pas attribuées et aucun renvoi ne s'effectuant vers une page précise ; à de nombreuses reprises, référence est même faite, sans plus, à un périodique de longue durée comme la revue *Zaire*. Enfin, les autorités invoquées sont parfois contestables et bien des citations (mais on ne peut le vérifier, faute de renvoi précis) semblent de deuxième ou de troisième main. Guidé par un éditeur digne de ce nom, sans aucun doute l'ouvrage réalisé aurait-il été plus utile parce que plus utilisable. De tels défauts auraient pu être évités : ils n'étaient pas le prix à payer nécessairement pour la production de ce discours de franc-tireur dont la sincérité est fort visible.

On épinglera au passage nombre d'interprétations originales (dont certaines à l'emporte-pièce au moins dans leur expression). Ainsi, l'auteur conteste ce qui, effectivement, est devenu une idée reçue, résultat d'une sociologie sommaire : les « petits Blancs » n'étaient *pas*

*nécessairement* les racistes par excellence. De même, le cliché selon lequel les Congolais en visite en Belgique à la fin des années 1950 allaient être surpris de rencontrer des Belges qui travaillaient et qui n'étaient pas racistes. Son analyse des réactions face au kimbanguisme et au fameux « Kitawala » semble aussi relever du bon sens. On peut en dire autant de ce qui concerne les questions sociales et, par ailleurs, financières. Sa description de la postérité symbolique de Léopold II ouvre une piste de réflexion intéressante, de même que ses observations à propos de l'image qu'on se faisait en Belgique des coloniaux. En guise d'introduction, et pour confirmer les résultats du premier volet de son diptyque, il cite un confondant témoignage inédit, dû au Lieutenant Jacquet. Par contre, son argumentation qui tend d'une part à suggérer qu'il n'y avait pas une vraie « colour-bar », ensuite que la ségrégation était seulement imputable aux politiciens belges est moins convaincante, de même que celle qui concerne l'affectation des « bonnes terres ».

Reste ceci : Massoz insiste, et lourdement, sur une donnée qui lui paraît expliquer à peu près tout du « mal-développement » : la fainéantise (non morale, mais culturelle, si l'on peut dire) du Congolais (masculin) en dehors de l'intervention de ceux qui ont inutilement « labouré la mer ». Et de citer le livre qu'on sait d'Axel Kabou : *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Gageons que les intéressés ne trouveront pas à leur goût ce qui pourrait leur apparaître comme un avatar du vieux préjugé de paresse auquel Ryckmans, en son temps, avait déjà voulu régler son compte. Pourtant, il ne s'agit pas ici de nier ni les capacités humaines individuelles, ni la réalité des peines effectivement assumées par les populations zaïroises. Plutôt, de reprendre en l'affinant cette donnée déjà souvent énoncée, selon laquelle une certaine forme de solidarité « communautaire », quoique salutaire dans certaines circonstances et même admirable eu égard à certaine forme d'individualisme européen, est néfaste à long terme, du moment qu'ont fait intrusion, qu'on le veuille ou non, une forme étatique du pouvoir et une forme marchande d'économie moderne.

Mais alors, à quoi bon tant blâmer la Belgique de sa ladrerie à l'égard de ce qui finit par apparaître, en fin de compte et non sans raison, comme un État congolais avant la lettre, entravé par la métropole et peu choyé par elle ? Car, si le déterminisme socio-culturel est tel qu'il rend problématique tout espoir de « développement » auto-assumé, dans ce cas la générosité de l'État belge à l'égard du Congo eût été aussi vaine (en fin de compte et pour les populations) que celle qui a effectivement été le fait de la Coopération belge ultérieurement à l'égard du Zaïre. Aussi bien, la conclusion de Massoz — « la décision du changement ne peut venir que des Africains eux-mêmes » — ressemble un peu trop à ces appels aux bonnes volontés individuelles qui caractérisent une certaine forme « familiale » sinon paternelle du discours politique (forme qui marque une impuissance, et qui s'observe souvent, forcément, dans les propos du monarque constitutionnel en Belgique, comme elle s'observait dans le chef des Gouverneurs généraux Ryckmans et Pétilion, qui avaient eux aussi les mains liées). Cette conclusion paraît donc à la fois fondée (c'est dire que le mal-développement n'est pas irréversible, et que les structures socio-culturelles ne sont pas absolument déterminantes) et trop unilatérale : l'ouvrage montre lui-même le rôle important des éventuelles aides financières d'origine étrangère ainsi que la responsabilité des acteurs politiques, notamment en ce qui concerne les relations extérieures du pays (l'exemple de la Seconde Guerre mondiale est particulièrement clair à cet égard). Enfin, cette conclusion considère l'histoire non comme le lieu d'un destin imposé par une nature, fût-elle ethnologique, mais comme le lieu d'une prise en charge : Prométhée, donc, plutôt que Sisyphe, en conformité d'ailleurs avec un certain humanisme colonial autant que nationaliste ; cela relativise fortement la portée d'une des convictions souvent affichées de l'auteur, selon laquelle il importe avant tout de connaître les structures ethno-culturelles (qui sont toujours du passé) et de baser sur cette connaissance les orientations politiques à prendre. Car, plus que d'autres colonies, celle du Congo, en réalité, fut ethnographiée ; pas assez ou de façon trop morcelée et non systématique selon certains, mais assurément trop, pour d'autres qui, non sans raison, misèrent plutôt sur une appréhension sociologique, principalement des milieux urbains et de leur dynamique.

Ce livre, comme les précédents, a de quoi heurter tantôt les uns, tantôt les autres : Michel Massoz n'écrit pas pour leur complaire et semble même nourrir un penchant, par certains côtés salutaire, pour une provocation qu'on peut aussi considérer comme une invitation au dialogue. La forme même de son énonciation risque de susciter aussi une certaine gêne, notamment lorsqu'il s'agira d'en apprécier le contenu « scientifique » : cette gêne ne sera pas l'effet de quelque conspiration du silence, comme l'auteur aura sans doute tendance à le penser. Du reste, quoi qu'il en soit de ses livres, il a lui-même suffisamment éprouvé le fait que l'intérêt pour l'histoire du Congo et du Zaïre est en Belgique le fait d'un nombre relativement limité de personnes. Ceci n'exclut pas, le lecteur s'en sera aperçu, une certaine forme de passion et de sympathie : fait remarquable, cet « ancien » n'hésite pas à défendre a posteriori, éventuellement contre les idées reçues et une certaine image de la Belgique (« nous avons tant fait pour le Congo »), les intérêts de la nation congolaise. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'entre dans sa démarche, par ailleurs, ni rien de cette « honte de soi » systématique, ni aucune flagornerie à l'égard des Africains.

Pierre Halen

(Universität Bayreuth)